

*Travaux de la Chambre*

n'a été versé, parce que les provinces n'ont pas avancé leur part de l'argent.

Ce matin, M. Harold Martens, ministre associé de l'Agriculture de la Saskatchewan, a déclaré: «Notre situation ne nous permet pas de faire marche arrière. Les deux autres provinces des Prairies sont du même avis, et les producteurs nous disent que nous avons raison d'agir de la sorte.»

Devant cette impasse, est-ce que le vice-premier ministre peut nous dire quand et comment l'argent va être versé à ces agriculteurs qui traversent une dure crise financière, au moment où les semences sont sur le point de débiter?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, je suis vraiment très encouragé de ce que le gouvernement ontarien, plus spécialement son ministre de l'Agriculture, s'est engagé à collaborer avec nous au programme annoncé. Il est rassurant de constater qu'environ 48 millions de dollars ont été affectés aux agriculteurs pour compenser en partie le manque à gagner de cette année. Les pourparlers se poursuivent en ce moment entre nos services aux fins de la réalisation de ce programme.

• (1500)

Il reste au gouvernement de la Saskatchewan à fournir un programme d'indemnisation des taux d'intérêt, qui sera admissible aux crédits de contrepartie. Je crois comprendre que le gouvernement manitobain est disposé à faire quelque chose de similaire, et je vais rencontrer le ministre de l'Agriculture et le trésorier de cette province dimanche, pour en examiner les modalités.

Le gouvernement de l'Alberta a annoncé un programme ayant spécialement pour but d'améliorer la situation dans le district de Peace River. Ce programme sera admissible lui aussi aux crédits de contrepartie. Les choses avancent, et dès que nous pourrions déterminer la contribution totale de toutes les provinces, le gouvernement du Canada fournira les fonds de contrepartie.

**M. Maurice Foster (Algoma):** Monsieur le Président, j'ai une question supplémentaire. Le vice-premier ministre nous a décrit un scénario qui permettrait au gouvernement fédéral de verser de l'argent aux agriculteurs, aux environs de juillet ou d'août.

Le ministre pourrait-il nous dire aujourd'hui où les agriculteurs, surtout ceux des Prairies et de certaines régions de l'Ontario, sont censés trouver l'argent dont ils ont besoin pour leurs semences? Le ministre peut-il leur

dire où ils peuvent s'adresser pour obtenir cet argent? Les banques le leur refusent et ne prêtent plus d'argent sur la garantie de la valeur nette des biens; elles exigent désormais des liquidités et bon nombre de récoltes ne rapporteront pas de liquidités. Où, d'après lui, les agriculteurs peuvent-ils obtenir les fonds nécessaires pour leurs semences?

**L'hon. Don Mazankowski (vice-premier ministre, président du Conseil privé et ministre de l'Agriculture):** Monsieur le Président, le député ne devrait pas s'en prendre à moi, ni au gouvernement. Nous sommes prêts à avancer cet argent dès maintenant. Cinq cents millions de dollars étaient disponibles à la fin du mois de mars.

S'il veut se plaindre, qu'il appelle plutôt les ministres de l'Agriculture du Manitoba, de l'Alberta et de la Saskatchewan pour leur demander où est leur contribution, puisque dès qu'ils avanceront les fonds, nous emboîterons le pas. Nous sommes prêts et nous voulons aider les agriculteurs. Je ne sais pas pourquoi le député voudrait priver les agriculteurs des contributions des provinces, dont le montant correspondrait au montant que nous versons, ce qui ferait plus d'argent pour les agriculteurs.

\* \* \*

**LES TRAVAUX DE LA CHAMBRE****DÉCLARATION HEBDOMADAIRE**

**M. Jean-Robert Gauthier (Ottawa—Vanier):** Monsieur le Président, comme nous sommes jeudi, je voudrais demander au leader du gouvernement à la Chambre des communes s'il peut dire aux députés quels seront les travaux de la Chambre dans les prochains jours, jeudi et vendredi, ainsi que la semaine prochaine si possible.

**L'hon. Harvie Andre (ministre d'État et leader du gouvernement à la Chambre des communes):** Aujourd'hui, nous avons l'intention de commencer l'étape du rapport du projet de loi C-15, Loi concernant la protection des obtentions végétales, et de terminer le débat demain, vendredi.

Nous espérons pouvoir ensuite passer à l'étape du rapport du projet de loi C-43, pour avoir la décision de la présidence sur les amendements qui ont été présentés. Nous n'avons pas l'intention de poursuivre le débat, nous voulons simplement que la Chambre soit informée de la recevabilité des amendements et de leur regroupement par la présidence.

Lundi, je pense que nous pourrions reprendre le débat de deuxième lecture du projet de loi C-26 relatif aux tarifs de l'Est, avec l'espoir de le terminer. Mardi, et cela dépend d'autres discussions, nous pourrions envisager un